

Une école écogérée est une école qui...

Comment espérer sensibiliser les élèves à l'éco-consommation si de leur côté enseignants, directeurs et gestionnaires ne montrent par le « bon » exemple ? Au Collège St Augustin d'Enghien, on a fait le pari de dépasser les lamentations et d'agir concrètement, avec un brin d'imagination et un bon sens de l'organisation.

DEPUIS six années, le Collège St Augustin est engagé dans le programme « Écoles pour demain ». Cette collaboration avec Coren lui apporte un fameux coup de pouce pour mettre en place, petit à petit, une véritable écogestion de l'école. Chaque année, un nouveau thème est mis à l'honneur par le groupe « environnement ». Organisé par Pascale STIÉVENART, professeur de sciences et « écogestionnaire » de l'école, ce groupe réunit un midi par semaine une petite dizaine d'élèves volontaires de troisième année secondaire.

Un premier cheval de bataille a été l'instauration du papier recyclé et l'incitation à l'usage du recto verso à la photocopieuse. Cependant, chaque début d'année la campagne « recto verso » doit être renouvelée. Concernant les fournitures de papier, pas de rappel à faire, l'économe est aussi « écogestionnaire », ainsi que le directeur, initiateur de la dynamique « Écoles pour demain » !

Trier, c'est recycler !

Depuis 97, Pascale STIÉVENART s'est attachée à lancer le tri dans l'école. Il s'en est fallu d'une longue année pour arriver à trouver et organiser les filières du papier, des métaux... une démarche facilitée lors de l'arrivée de Fost Plus, quelques mois plus tard. Ainsi une corbeille accueille les papiers dans chacune des septante classes. Une poubelle orange – pour le tout venant – et une poubelle bleue – pour les PMC (emballages plastiques, berlingots et canettes) – trônent dans la cour. On ne s'arrête pas là ! En tant qu'école professionnelle, plusieurs sections ont mis leurs compétences à profit : des élèves de technique ont fabriqué et entretiennent une compostière à l'intention des élèves de « cuisine » qui la remplissent de leurs déchets organiques. Pour boucler la boucle, le compost est utilisé pour le jardin qui a été aménagé sur les lieux d'un vieux bâtiment rasé à l'entrée de la cour, ainsi qu'autour de la mare aménagée... mais ce sont encore d'autres histoires de cette dynamique école... Citons encore des filières imaginées pour les huiles de vidange de la section garage, pour les cartouches du photocopieur, etc.

Les déchets dans votre école ou lieu de travail

- Connaissez-vous la quantité de déchets générés par votre école, par année, par mois et par catégorie ?
- Avez-vous une idée du coût annuel d'élimination de vos déchets ?
- Triez-vous les emballages ou matériaux suivants : les papiers, les canettes et conserves métalliques, les matières organiques, et autres?...

Conseils pratiques

- Prenez contact avec la commune ou l'intercommunale pour connaître les catégories de déchets à trier et les modalités à respecter.
- Demandez à vos fournisseurs qu'ils reprennent et réutilisent les récipients, palettes, boîtes... Ceci peut figurer dans les contrats qui vous lient à eux.
- Organisez une réunion d'information qui explique à chacun comment fonctionne la collecte sélective et où vont les déchets.
- Pour faciliter le tri, veillez à ce que les sacs poubelles et conteneurs aient une couleur par catégorie de déchets, placez les différentes poubelles côte à côte.
- Rappelez en permanence les consignes de tri au personnel et aux élèves, par exemple en plaçant des affichettes

aux endroits stratégiques.

- Fixez des objectifs de réduction des déchets (-5 % en un an) et présentez les résultats à l'ensemble des acteurs de l'école...

Eau, gaz et électricité : des factures « vérité »

Suite au réaménagement de l'école en un seul bâtiment en 98, les factures sont comparées : consommons-nous plus ou moins dans cette nouvelle infrastructure ? Le verdict tombe, l'électricité



Une école écogérée est une école où les jeunes s'impliquent !

citée a augmenté ! Une campagne est aussitôt lancée afin d'éteindre les lumières en quittant la classe ou quand la lumière naturelle est suffisante. Rapidement, les effets se font sentir.

Question gaz, le nouvel aménagement des bâtiments avait permis l'installation de vannes thermostatiques dans chaque classe, bloquées sur une température optimale qui peut être revue à la demande. Concernant l'eau, l'économe « écogestionnaire » avait prévu dans les nouveaux plans de l'école deux grandes citernes d'eau de pluie afin d'alimenter les W-C et les douches de la salle de sports... Économies assurées !

Sus à la propreté

Dès 99, avec le concours des femmes de charge, le groupe « environnement » met sur pieds un « concours propreté » impliquant tout le collège. Deux êtres imaginaires sont dessinés par des élèves, « Nymphé éco », synonyme de propreté et « traître détritrus », représentant la saleté. Chaque semaine, les femmes de charges affichent sur les tableaux des classes l'un ou l'autre personnage selon l'état de propreté des lieux, l'ordre et le tri de la corbeille papier. En fin d'année, on comptabilise les cartons récoltés et la classe gagnante reçoit un voyage dans un musée. L'opération sera reconduite, mais pour renforcer l'action, il y aura une récompense par « étage ».

En route pour une mobilité durable

En septembre 2000, face aux engorgements et comportements sauvages des automobilistes chaque jour à l'entrée et à la sortie de l'école, il est décidé d'axer le thème environnement de l'année sur la mobilité. Une campagne d'affichage est organisée durant la semaine de la mobilité. Les élèves réalisent ensuite une enquête sur les déplacements entre l'école et le domicile : la distance par-

courue ; le temps consacré ; le moyen de transport utilisé ; le souhait d'alternative. Plus de 1000 réponses sont reçues sur 1500 envois, elles sont dépouillées par l'association des parents. Il en ressort que sur les 600 personnes qui viennent actuellement en voiture, plus de la moitié expriment le désir de faire du co-voiturage, 170 personnes aimeraient se rendre à l'école à vélo, près de 100 à pieds... Le terrain est propice pour le changement !

Dès la rentrée 2001, une charte est distribuée à chaque élève sur laquelle il consigne, avec ses parents, son engagement ou non, à venir à pieds, à vélo (trois groupes accompagnés sont prévus), en transports en commun (horaires affichés) ou à tester le co-voiturage durant la semaine de la mobilité organisée par l'école en octobre. Celle-ci est organisée un mois plus tard que la semaine officielle de la mobilité pour des raisons pratiques. Une collaboration avec l'athénée d'Enghien permet notamment d'élargir l'offre de co-voiturage et de ramassage à vélo. Les élèves de 6e primaire viennent également grossir les rangs. L'échevin de l'environnement et de la mobilité diffuse un plan de circulation dans la ville qui est en travaux... Autant de concours pour renforcer l'impact de cette semaine.

La mobilité dans votre école ou lieu de travail

- Connaissez-vous les moyens de déplacement de vos élèves ?
- Avez-vous déjà pensé organiser un co-voiturage dans l'école ?
- Avez-vous recensé tous les arrêts de transports en commun à proximité de l'école ?
- Y a-t-il un abri pour vélo dans l'école ? Est-il sécurisé ?

Conseils pratiques

- Commencez par dresser un état des lieux des déplacements des élèves et du personnel de l'école et de leur ouverture aux alternatives à la voiture.
- Créer une petite cellule « co-voiturage » qui se charge de mettre en relation les élèves qui habitent dans le même quartier. Ceci peut se faire très simplement en affichant un grand tableau avec les « offres et les demandes ».
- Indiquez les accès des transports en commun sur des panneaux informatifs.
- Affichez plans et horaires des transports en commun.
- Aménagez un parking vélo si possible « sécurisé » et réalisez une carte ou « plan d'accessibilité », etc.

Une fameuse organisation mais des résultats encourageants

Deux heures de coordination sont octroyées à Pascale STIÉVENART pour non seulement lancer chaque année un nouveau projet, mais aussi poursuivre ou redynamiser les précédents ! Certes, c'est bien, mais pas assez. Heureusement des collègues viennent peu à peu épauler la démarche, l'un va prendre en charge le tri, l'autre la propreté. Car l'objectif est bien de rendre chacun de ces projets « durables ». Il est vrai que si les résultats sont encourageants et motivants, les collaborations sont indispensables !

Rencontre avec **Pascale STIÉVENART**
professeuse et écogestionnaire

Collège Saint Augustin, 1 chée de Ath, 7850 Enghien (secrétariat : 02/397 02 60).

Écoles pour demain

Depuis 1995, la campagne « Écoles pour Demain » propose un canevas structuré et un large panel d'activités afin d'engager votre école dans une démarche progressive d'amélioration de l'environnement. Ces activités sont adaptées à toutes les écoles wallonnes du primaire et du secondaire, quel que soit le type d'enseignement. Les animations, les journées pédagogiques et les formations sont gratuites pour les écoles sélectionnées sur base du dossier d'inscription.

• École mobile 2001

Première campagne à destination des écoles secondaires wallonnes pour la réalisation d'un plan de mobilité des élèves et du personnel. Une dizaine d'écoles ont été sélectionnées cette année et mettent en œuvre une « charte d'éco-mobilité ».

• Écoles ISO 14 001

Non seulement un travail de sensibilisation et d'amélioration continue de gestion environnementale doit être réalisé, mais de plus l'école doit être en conformité avec toutes les réglementations (autorisations, permis d'exploiter...). Tout l'établissement doit être concerné (élèves, enseignants, directions, personnel technique, etc.); tous les aspects environnementaux doivent être intégrés (déchets, énergie, eau...). Du pain sur la planche pour 3 écoles wallonnes qui se sont engagées dans ce processus avec Coren : la Communauté Scolaire Sainte-Véronique et Marie-José à Liège, l'Institut d'Enseignement Secondaire Paramédical Provincial à Mons et l'Institut Robert Schuman à Eupen... Affaire à suivre !

COREN asbl, 35 rue Van Elewijck, Bruxelles (T - F : 02/640 53 23 - coren@skynet.be) www.ecolespourdemain.be

• Éco-consommation, énergie, déchets, eau, air, cadre de vie, sensibilisation et éducation à l'environnement...

Des informations, des questions pour un état des lieux et des conseils pratiques dans le « Guide pratique écoles et environnement » réalisé par l'asbl Coren à destination des gestionnaires d'écoles.

Diffusé - sur le Web à l'adresse suivante : www.coren.be - ou encore par la DGRNE, Direction Générale des Ressources et de l'Environnement (081/33 51 80).

- Vous recherchez des pistes d'action, des outils pédagogiques, des adresses utiles, des expériences de terrain pour un projet environnemental à l'école ? Procurez-vous quelques numéros de SYMBIOSES au choix : Énergie, n° 28 (80FB), La propreté publique, n° 32, Audit environnement, n° 35, Mobilité, n° 36, La prévention des déchets, n° 41, L'éducation à l'environnement à l'école, n° 51.

100 FB au Réseau IDée (02/286 95 70).